



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

**SEVREMOINE**  
**Hôtel de ville**  
**23 place Henri Doizy**  
**St Macaire en Mauges**  
**49150 SEVREMOINE**

Beaupréau-en-Mauges, le 22 mars 2021

N/Réf : CG/CG N°699/2021

Objet Décision juridique attributive d'aide FEADER

Projet : N°RPDL190219CR0520154

Construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de St Crespin-sur-Moine – SEVREMOINE »,

Dossier suivi par : Clara Girardeau

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous notifier la convention attributive d'une subvention FEADER N°RPDL190219CR0520154, pour votre projet « Construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de St Crespin-sur-Moine – SEVREMOINE », au titre de la fiche-action 19.2-3 : Développer une dynamique locale de santé (curative et préventive) à l'échelle du Pays, en vigueur depuis le 11/12/2015 et le 29/04/2016.

Vous voudrez bien trouver ci-joint trois exemplaires de la convention **vous octroyant une subvention d'un montant maximum de 120 000 euros**, pour la réalisation de votre projet « Construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de St Crespin-sur-Moine – SEVREMOINE ».

Je vous saurai gré de me **retourner les trois exemplaires (originaux) signés en vous abstenant toutefois de les dater**. Ces conventions seront datées par nos soins et un exemplaire vous sera notifié après signature du Conseil régional des Pays de la Loire.

Conformément aux termes de la convention, les dépenses éligibles sont celles engagées et acquittées entre le **01/06/2017 et le 31/10/2020**, pour le projet.

Le formulaire de demande de paiement vous sera envoyé par courriel. Il devra être complétés et transmis à mes services au plus tard le **31 décembre 2021**. L'aide vous sera versée au vu des pièces justificatives de dépenses, d'un bilan de l'opération et sous réserve des éléments mentionnés aux articles 6 et 7 de la convention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente du GAL de Mauges Communauté  
Chantal GONPOND

